

# Le service citoyen, six mois de volontariat pour s'ouvrir à l'autre

**Charleroi Le conseil communal a approuvé ce projet destiné aux jeunes de 18 à 25 ans.**

**S**e mettre au service de la société pour lui rendre un peu de ce qu'elle donne, se projeter dans l'avenir en s'impliquant dans des activités d'intérêt public: c'est l'objet du service citoyen pour lequel une plateforme mobilise des jeunes de 18 à 25 ans.

À l'initiative de son échevine de la Participation Julie Patte (PS), le conseil communal de Charleroi a approuvé l'adhésion de la Ville au concept.

Les bénéfices de ce projet wallon et bruxellois sont nombreux: prendre confiance en soi, se sentir utile, aller à la rencontre des autres tout en faisant l'apprentissage et l'expérience de valeurs comme la solidarité, la convivialité, la culture de la diversité ou l'émancipation.

## Missions concrètes et formations

Pour s'inscrire, rien de plus simple: il suffit d'envoyer sa candidature sur le portail [www.service-citoyen.be](http://www.service-citoyen.be). "Pendant une durée de six mois, les volontaires seront immergés à temps plein dans une mission à finalité sociale ou pédagogique", explique Julie Patte. Formations en lien avec la citoyenneté, aide aux personnes âgées, porteuses de handicap ou précarisées, activités de sensibilisation au respect de l'environnement. "À 18-25 ans, on est en train de se construire, d'étudier, de se forger des convictions et des engagements, note Julie Patte (PS). Cela doit passer par l'ancrage citoyen, nécessaire à un vivre ensemble de qualité."

Composé de missions concrètes à 80% et de formations à 20%, le service citoyen est l'occasion pour les jeunes de sortir de leurs réseaux, de leur contexte de vie habituel pour aller vers les autres, donner de leur temps et de leur énergie. C'est aussi l'opportunité pour eux de se découvrir des compétences inattendues en luttant contre l'isolement, le repli sur soi, voire la perte de

reperes.

Comme l'explique le secrétariat wallon de la plateforme, le Forem vient d'accepter le principe d'une dispense de recherche d'emplois aux jeunes qui s'engagent. Ceux-ci perçoivent un défraiement de 10 euros par jour qui peut compléter leur revenu d'intégration ou allocation de chômage.

Soutenu et mis en œuvre par les autorités publiques, le service citoyen s'appuie sur le socle des relations entre les institutions et les collectivités. À Charleroi, il n'aura aucune incidence sur les finances communales. Des réunions d'information sont prévues.

D. A.

***"Les volontaires seront immergés à temps plein dans une mission à finalité sociale ou pédagogique."***

**Julie Patte**

Échevine de la Participation (PS)